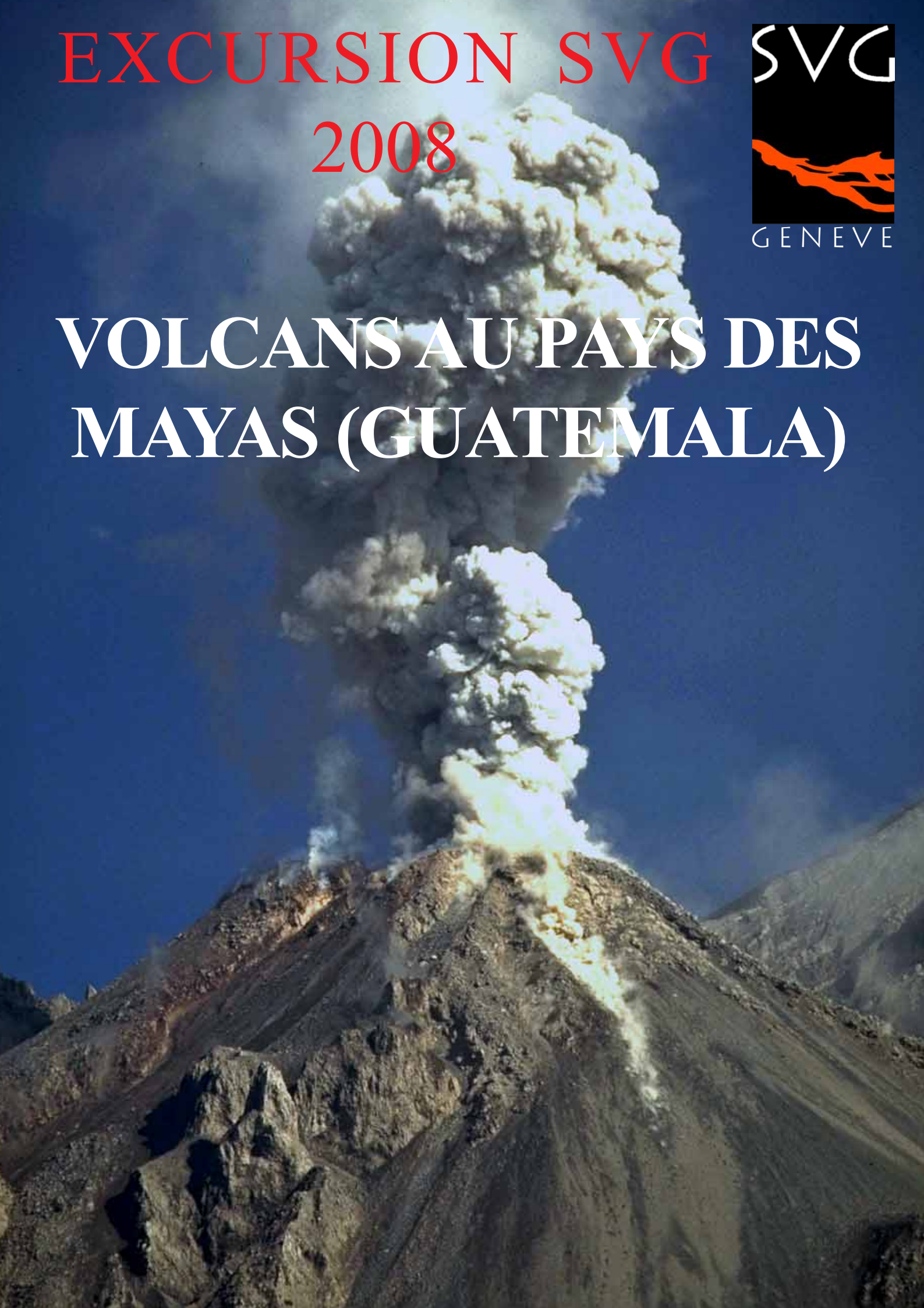


EXCURSION SVG

2008



**VOLCANS AU PAYS DES
MAYAS (GUATEMALA)**



VOLCANS AU PAYS DES MAYAS (GUATEMALA)

Présentation

Trois volcans sont actuellement en éruption au Guatemala: le Pacaya, le Fuego et le Santiaguito. Ce voyage vous invite non seulement à observer cette activité au plus près, mais aussi à découvrir des paysages exceptionnels, façonnés par des millions d'années d'activité sismique et volcanique, et présentant la plus grande concentration de volcans de toute la Ceinture de Feu du Pacifique. Des hautes terres à la côte pacifique, des villages indiens aux cités coloniales, des marchés animés à la quiétude d'une nature riche et colorée, vous parcourrez un petit pays attachant, berceau de la civilisation maya.

Dates : du samedi 29 novembre au vendredi 12 décembre 2008 (14 jours/13 nuits).

Guides : Thierry Basset, géologue, spécialiste des volcans du Guatemala ayant déjà 8 séjours à son actif dans ce pays, un guide-accompagnateur francophone spécialiste du pays et des chauffeurs guatémaltèques.

Nombre de participants: petit groupe de 10 à 14 personnes.

Hébergements : hôtels confortables et agréables 2 à 3 étoiles en chambre double avec douche et wc privés et 4 nuits en bivouac sur les volcans actifs.

Repas : petits déjeuners et repas du soir à l'hôtel, au restaurant ou au campement, pique-nique ou petit restaurant local sur le terrain à midi.

Déplacements : en plusieurs véhicules privés tout terrain 4x4 avec chauffeurs, en bateau sur le lac Atitlan et à pied sur les volcans.

Randonnées : nombreuses marches d'une demi-journée à une journée, avec notamment l'ascension du volcan Santa Maria, une bonne condition physique est par conséquent requise.

Prix par personne : 4'800 francs suisses / 3'000 euros.

Le prix comprend : l'organisation du voyage, les vols Genève-Guatemala Ciudad et retour en classe économique, les taxes d'aéroport et le supplément carburant (sous réserve d'augmentation en 2008), tous les déplacements selon programme, l'hébergement en chambre double en hôtel 2/3*, les nuits en campement (matériel fourni sauf sac de couchage), tous les repas pendant le circuit à l'exception du dernier à Antigua, toutes les excursions et les visites selon le programme, le portage du matériel de campement, l'accompagnement et les explications sur le terrain par un géologue spécialiste des volcans du Guatemala et un guide francophone spécialiste du pays, un dossier sur les volcans du Guatemala.

Le prix ne comprend pas: le dernier repas à Antigua, le supplément chambre simple (200 CHF / 125 €), les boissons et achats personnels, les pourboires, les assurances annulation et rapatriement obligatoires, les frais éventuels d'obtention de visa.

Remarques : ce voyage est destiné et spécialement conçu pour les membres de la Société de Volcanologie de Genève.

Extension possible : pour visiter les temples mayas de Tikal dans le Petén (informations sur demande).



VOLCANS AU PAYS DES MAYAS (GUATEMALA)

Programme 2008

1^{er} jour: samedi 29 novembre

Rendez-vous à l'aéroport de Genève - Vols réguliers Genève-Guatemala - Arrivée au Guatemala et transfert à l'hôtel à Guatemala Ciudad, capitale du pays, située à 1500 m d'altitude - Présentation du pays et des volcans - Nuit à l'hôtel à Guatemala Ciudad.

2^{ème} jour: dimanche 30 novembre

Visite dans la capitale de la grande carte en relief du Guatemala - Départ en véhicules pour le volcan Pacaya, un des volcans les plus actifs du pays - Ce volcan est en éruption quasi permanente depuis le début des années 1960 avec une activité faiblement explosive de type strombolien - Ascension à pied jusqu'au lieu du bivouac (2 heures de marche) - L'après-midi et en soirée, randonnées sur les pentes du volcan et observation de l'activité volcanique - Avec un peu de chance nous pourrions admirer quelques belles gerbes de lave incandescente et des coulées de lave - Nuit sous tente sur le volcan Pacaya.

3^{ème} jour: lundi 1^{er} décembre

Le matin continuation des observations sur le Pacaya et si les conditions météo et volcaniques le permettent, ascension jusqu'au sommet du volcan à 2550 mètres d'altitude (2 heures de marche) - Ensuite déplacement en véhicules jusqu'à Antigua, ancienne capitale du Guatemala détruite par un tremblement de terre en 1773 et dominée par trois majestueux volcans: l'Agua, l'Acatenango et le Fuego - Nuit à l'hôtel à Antigua.

4^{ème} jour: mardi 2 décembre

Déplacement en véhicules jusqu'à Alotenango pour bénéficier d'un extraordinaire point de vue sur les volcans Fuego et Acatenango - Introduction à l'histoire de ces deux volcans et nous aurons peut-être déjà l'occasion d'observer des panaches de cendres sur le Fuego - Continuation en véhicules tout terrain par les pistes poussiéreuses de San Miguel Dueñas et La Soledad, au nord de l'Acatenango - Observations des dépôts de nuées ardentes et des retombées de ponce de ce volcan - Continuation en véhicules vers l'ouest par les hautes terres et arrivée au bord du lac Atitlán, un des plus beaux sites naturels d'Amérique Centrale - Nuit à l'hôtel à Panajachel.

5^{ème} jour: mercredi 3 décembre

Le lac Atitlán est un gigantesque cratère de 20 kilomètres de diamètre issu d'une éruption cataclysmique s'étant produite il y a 84'000 ans - Cette journée est consacrée à ce lac extraordinaire, aux trois volcans qui le bordent au sud et aux nombreuses communautés indiennes qui y vivent - Départ en bateau pour le village de Santa Cruz et randonnée le long de la rive occidentale du lac vers le village de Tzununá, resté très traditionnel et qui semble vivre hors du temps (2h30 de marche) - Traversée en bateau du lac Atitlán et arrivée au village de Santiago Atitlán, au pied du volcan Tolimán - Visite du village, riche en artisanats et traditions, et célèbre pour sa statue Maximón, une divinité locale qui oppose une concurrence féroce à l'église catholique... - Retour en bateau et nuit à l'hôtel à Panajachel.

6^{ème} jour: jeudi 4 décembre

Départ vers Chichicastenango, petite ville d'altitude des hautes terres occidentales, célèbre pour son marché haut en couleurs, un des plus pittoresques d'Amérique latine - Son église Santo Tomás est un sanctuaire important pour les cultes mayas fortement imprégnés de catholicisme - Visite du marché qui présente l'essentiel des textiles et de l'artisanat traditionnel du Guatemala - Continuation en véhicule sur la célèbre route Panaméricaine qui serpente à des altitudes de 2000 à 3000 m - Arrêts aux villages de San Andres Xecul, qui possède l'une des plus étonnantes églises du pays avec sa façade jaune décorée de motifs naturalistes et religieux, et à Salcajá, connu pour ses ateliers de tissage - Arrivée à Quetzaltenango, deuxième ville du pays située à 2300 m d'altitude - Nuit à l'hôtel à Quetzaltenango.



7^{ème} jour: vendredi 5 décembre

Départ tôt le matin en véhicules, puis à pied, vers le mirador «Magermans» situé au pied du volcan Santa Maria - Très bon point de vue sur le dôme du Santiaguïto, en éruption péléenne continue depuis 1922 - Observations des explosions de ce volcan jusque vers 10h du matin - Ensuite ascension du Santa Maria par son flanc nord, et arrivée en fin d'après-midi au sommet à 3772 mètres d'altitude (1200 m de dénivelé, 4 heures de marche, porteurs pour le matériel de camping) - Nuit sous tente au sommet du Santa Maria.

8^{ème} jour: samedi 6 décembre

Levé de soleil au sommet du Santa Maria avec un panorama exceptionnel à 360° - Vers l'est vue sur l'alignement des grands stratovolcans de la chaîne volcanique jusqu'au Pacaya, vers le sud s'ouvre le gigantesque cratère de l'éruption de 1902 dans lequel apparaît, 1000 m en contrebas, le Santiaguïto, vers l'ouest vue sur les volcans Tajumulco (plus haut sommet d'Amérique Centrale, 4220 m d'altitude) et Tacaná sur la frontière mexicaine et vers le nord vue sur le volcan Cerro Quemado et la ville de Quetzaltenango - Rares sur la planète sont les points de vue qui embrassent autant de volcans à la fois! - Observations des panaches de cendres du Santiaguïto jusque vers 10h - Descente du Santa Maria en fin de matinée - Après-midi libre pour un repos bien mérité ou détente dans des sources d'eau chaude et saunas sur les pentes du volcan Zunil - Nuit à l'hôtel à Quetzaltenango.

9^{ème} jour: dimanche 7 décembre

Déplacement en véhicules jusqu'au pied du volcan Cerro Quemado («la colline brûlée») - Ce complexe volcanique de dômes et de coulées à blocs domine la ville de Quetzaltenango et représente une sérieuse menace pour celle-ci - La dernière éruption du Cerro Quemado date de 1818 et une faible activité fumerollienne perdure encore - Randonnée sur une grande coulée entre blocs et aiguilles de lave (500 m de dénivelé, 4 à 5 heures de marche) - Nuit à l'hôtel à Quetzaltenango.

10^{ème} jour: lundi 8 décembre

Déplacement en véhicules vers la plaine côtière pacifique - Visite d'une plantation de café - Au sud du Santiaguïto, visite d'un village détruit par les lahars (coulées de boue) de ce volcan - Approche en véhicules tout terrain, à travers une végétation luxuriante, du dôme du Santiaguïto - Installation du bivouac et observation de nuit des explosions et des coulées de lave à blocs actives du Santiaguïto - Nuit sous tente à proximité du Santiaguïto.

11^{ème} jour: mardi 9 décembre

Fin des observations du Santiaguïto de jour - Visite du petit observatoire de surveillance du Santiaguïto avec ses stations sismiques - Déplacement en véhicules le long de la côte pacifique vers Siquinalá et continuation par des pistes jusqu'à Panimaché, au pied du volcan Fuego - Ce volcan fait partie des volcans les plus actifs d'Amérique Centrale, avec plus de 60 éruptions historiques, et présente une activité volcanique régulière depuis quelques années (explosions de type vulcanien et émission de coulées de lave) - Installation du bivouac près du petit observatoire de surveillance du Fuego et observations de nuit de son activité - Nuit sous tente au pied du volcan Fuego.

12^{ème} jour: mercredi 10 décembre

Fin des observations de l'activité du Fuego en matinée - Déplacement en véhicule jusqu'à Antigua, merveilleuse cité coloniale fondée par les conquistadores espagnols au XVI^{ème} siècle, et actuellement classée patrimoine mondial de l'humanité par l'Unesco - Nuit à l'hôtel à Antigua

13^{ème} jour: jeudi 11 décembre

Matinée libre à Antigua - L'après-midi déplacement à Guatemala Ciudad et si le temps le permet visite d'Insivumeh, l'institut national du Guatemala chargé de la surveillance des volcans - Transfert à l'aéroport de Guatemala Ciudad - Vols réguliers Guatemala-Genève.

14^{ème} jour: vendredi 12 décembre

Arrivée à Genève.

Le programme peut être modifié en fonction des conditions météo, en cas de force majeure ou en cas d'activité volcanique.



VOLCANS AU PAYS DES MAYAS (GUATEMALA)

Conditions générales

Inscription

L'inscription s'effectue au moyen du bulletin d'inscription qui doit être rempli et signé par le participant avant d'être envoyé à l'organisateur (Thierry Basset, route de Thonon 259 b, 1246 Corsier Suisse, tél. 079 385 71 77), accompagné d'un acompte de 1600 francs (1000 euros).

La signature du bulletin d'inscription implique que le participant a pris connaissance de la présentation, du programme et des conditions générales du voyage. Elle implique également l'acceptation sans restriction des présentes conditions générales. Celles-ci prennent effet dès la réception par l'organisateur du bulletin d'inscription.

La réception du bulletin d'inscription et de l'acompte n'implique de réservation que dans la mesure des places disponibles. La réservation ne devient définitive qu'après réception par le participant de la confirmation écrite de l'organisateur.

Prix

Tous les prix en relation avec ce voyage sont indiqués en francs suisses et en euros, par personne.

Le prix de ce voyage comprend: l'organisation du voyage, les vols Genève-Guatemala Ciudad et retour en classe économique, les taxes d'aéroport et le supplément carburant (sous réserve d'augmentation en 2008), tous les déplacements selon programme, l'hébergement en chambre double en hôtel 2/3*, les nuits en campement (matériel fourni sauf sac de couchage), tous les repas pendant le circuit à l'exception du dernier à Antigua, toutes les excursions et les visites selon le programme, le portage du matériel de campement, l'accompagnement et les explications sur le terrain par un géologue spécialiste des volcans du Guatemala et un guide francophone spécialiste du pays, un dossier sur les volcans du Guatemala.

Le prix ne comprend pas: le dernier repas à Antigua, le supplément chambre simple (200 CHF / 125 €), les boissons et achats personnels, les pourboires, les assurances annulation et rapatriement obligatoires, les frais éventuels d'obtention de visa.

Modalités de paiement

Le paiement d'un acompte de 1600 francs (1000 €) est demandé au moment de la réservation.

Le règlement du solde s'effectue au plus tard 45 jours avant le départ. Son règlement conditionne la remise par l'organisateur de la confirmation du voyage et du dossier de départ contenant les informations pratiques du voyage. Si le solde n'est pas parvenu 45 jours avant le départ, l'organisateur se réserve le droit d'annuler la réservation sans indemnité.

En cas d'inscription à moins de 45 jours du départ, la totalité du montant du voyage sera versée dès la demande de réservation.

Pour les personnes résidant en Suisse, le paiement se fait uniquement par versement postal au numéro de CCP suivant: 17-68434-9. Pour les personnes résidant à l'étranger, le paiement peut se faire en euros par chèque postal ou bancaire.

Confirmations de réservation et du voyage

La confirmation de votre réservation vous parviendra par écrit dès réception de votre bulletin d'inscription et de votre acompte.

La confirmation du voyage, avec un dossier de départ contenant les informations pratiques du voyage, vous parviendra au plus tard 21 jours avant la date du départ.

Modification du programme et du prix du voyage

L'organisateur se réserve le droit de modifier, avant votre inscription, les indications et le prix contenus dans le programme et la présentation du voyage. Si tel devait être le cas, l'organisateur vous informerait de ces modifications avant la conclusion du contrat.

Si la sécurité ou des faits imprévus l'exigent, l'organisateur se réserve le droit de modifier le programme du voyage et certaines prestations convenues, même après la conclusion du contrat. Dans ce cas, l'organisateur fera son possible pour vous proposer des prestations de qualité équivalente en remplacement. L'organisateur vous informera le plus rapidement possible de tels changements et de leur répercussion sur le prix.

Il est possible, dans certains cas exceptionnels, que le prix convenu après la conclusion du contrat doit être majoré. L'augmentation de prix peut intervenir à la suite d'une augmentation du coût des transports, d'une modification des taux de change, de l'introduction ou de l'augmentation de taxes et redevances officielles, etc.. Si le prix des prestations comprises dans le voyage augmente, la hausse peut être reportée sur les participants. L'organisateur les en informera aussitôt. L'organisateur ne peut appliquer d'augmentation de prix que jusqu'au plus tard 22 jours avant le départ.

Dans le cas où des changements de programme ou de certaines prestations convenues entraînent une modification notable d'un élément essentiel du contrat ou si l'augmentation de prix dépasse 10 %, le participant peut soit accepter la modification du contrat soit résilier le contrat par écrit dans les 5 jours suivant la réception de la lettre de l'organisateur lui communicant les changements. Dans ce dernier cas, le prix du voyage déjà versé vous sera intégralement et immédiatement remboursé. Sans

nouvelle du participant, l'organisateur admet qu'il accepte l'augmentation de prix, la modification du programme ou le changement de certaines prestations convenues.



Annulation

Annulation du voyage par le participant

Toute annulation de réservation par le participant doit être annoncée par écrit en courrier postal à l'organisateur. Les frais qui en résultent s'établissent comme suit:

- **annulation intervenant plus de 92 jours avant le départ: 200.- (125 €)**
- annulation intervenant entre 91 jours et 31 jours avant le départ: 1600.- (1000 €)
- annulation intervenant entre 30 et 22 jours avant le départ: 2600.- (1625 €)
- **annulation intervenant entre 21 et 8 jours avant le départ: 4000.- (2500 €)**
- **annulation intervenant moins de 8 jours avant le départ: 4800.- (3000 €)**

La date de l'annulation est celle de la réception du courrier postal par l'organisateur. Pour les samedis, dimanches et jours fériés, le jour ouvrable consécutif fait foi.

Tout participant qui ne se présente pas au départ où s'y présente trop tard ne peut prétendre à aucun remboursement.

Le voyage interrompu ou abrégé par un participant pour quelque cause que ce soit ne donne lieu à aucun remboursement.

Annulation du voyage par l'organisateur

Si l'organisateur doit annuler le voyage pour quelque motif que ce soit, les participants seront intégralement remboursés sans pouvoir prétendre à aucune indemnité.

Si le nombre de participants minimum (10) n'a pas été réuni, le voyage peut être annulé. La décision sera prise au plus tard 21 jours avant le départ et les participants seront avertis au plus vite par courrier. Néanmoins, si l'ensemble des participants l'accepte, le voyage peut être maintenu moyennant un supplément de prix calculé au plus juste.

Documents

Les citoyens suisses doivent être munis d'un passeport valable au minimum six mois après la date de retour du Guatemala. Les citoyens des autres pays doivent se renseigner auprès du consulat ou de l'ambassade compétente pour connaître les dispositions qui leur sont applicables.

Chaque participant est tenu de se présenter au départ muni de tous les documents nécessaires pour un séjour au Guatemala (passeport valable, éventuellement permis de séjour ou visa). L'organisateur ne peut être tenu pour responsable des conséquences dues à un défaut ou à l'irrégularité d'un quelconque document.

Chaque participant est par conséquent personnellement responsable de l'établissement ou de la prolongation des documents de voyage ainsi que de la demande de permis de séjour ou de visa nécessaire. Si un document de voyage ne peut être obtenu ou s'il est délivré trop tard et que le participant est obligé de renoncer au voyage, les clauses d'annulation sont applicables.

Chaque participant est aussi personnellement responsable de l'observation des prescriptions d'entrée, de santé et de devises. En cas de refus d'entrée dans le pays, les frais du voyage de retour sont à la charge du participant.

Assurances

Les assurances annulation et rapatriement sont obligatoires. Le participant s'engage donc, lors de la signature du bulletin d'inscription, à contracter personnellement une assurance annulation et une assurance rapatriement pour ce voyage.

Les autres assurances de voyage (vols, bagages, maladie, accident, etc.) ne sont pas obligatoires mais recommandées.

Guides

Les guides du voyage mentionnés dans la présentation peuvent changer à tout moment et sans préavis. L'organisateur assure néanmoins que les guides de remplacement auront les mêmes compétences que les guides initialement prévus.

Responsabilités

De l'organisateur

Le programme du voyage est publié sous la seule responsabilité de l'organisateur. Ce dernier garantit l'exactitude de la description du voyage, des prestations indiquées et du contenu du programme. Cependant, si les circonstances météorologiques, volcaniques, politiques ou de sécurité l'exigent, l'organisateur se réserve le droit de modifier le programme en cours de voyage et le type d'hébergement. Dans ce cas l'organisateur n'est redevable d'aucune indemnité. De même, l'impossibilité d'effectuer tout ou partie du programme par suite de conditions climatiques mauvaises, d'éruptions volcaniques ou de tout autre événement naturel ou autre, ne donne droit à aucun remboursement ou indemnité.

Les frais supplémentaires résultant de prolongation du voyage due à des circonstances imprévisibles vont à la charge du participant.

Tous les renseignements pratiques donnés par l'organisateur ne sont fournis qu'à titre indicatif et ne peuvent engager sa responsabilité.

Si des conventions internationales prévoient des limitations à l'indemnisation de dommages résultant de l'inexécution ou de l'exécution imparfaite du contrat, l'organisateur est en droit de s'en prévaloir et sa responsabilité sera limitée conformément aux dispositions desdites conventions. L'organisateur n'assume aucune responsabilité envers le participant lorsque l'inexécution ou l'exécution imparfaite du contrat est imputable aux causes suivantes: 1) à des négligences du participant avant ou pendant le voyage; 2) à des négligences imprévisibles imputables à un tiers étranger à la fourniture des prestations prévues dans le



contrat; 3) en cas de force majeure ou d'événements que l'organisateur, malgré toute la diligence requise, ne pouvaient pas prévoir ou contre lesquels il ne pouvait rien. Dans ces cas, l'organisateur n'est redevable d'aucune indemnité.

Dans le nombre minimum (10) et maximum (14) de participants indiqués pour ce voyage, les enfants accompagnant leurs parents, les professionnels du voyage et du tourisme, les journalistes en reportage et les membres de la famille proche du guide ne sont pas pris en compte.

Du participant

Le participant est responsable du choix de son voyage en fonction de sa forme physique et de sa santé. Avant son inscription, il doit obligatoirement informer l'organisateur d'éventuels problèmes de santé particuliers qui pourraient rendre la marche en montagne ou la fréquentation de site volcanique actif dangereuse.

Etant donné le caractère particulier de ce voyage, le participant s'engage à être toujours prudent, à suivre les directives du guide accompagnateur et à ne jamais rester isolé sur le terrain.

L'organisateur ne peut pas être tenu responsable des incidents, accidents ou dommages corporels qui pourraient résulter d'une initiative personnelle imprudente. De plus, l'organisateur se réserve le droit de refuser la visite de certains sites aux personnes n'ayant pas d'équipement adéquat. Dans ce cas, les personnes ne peuvent prétendre à aucun remboursement ni indemnité.

Risques

Le participant doit être conscient que ce voyage comporte des risques inhérents à la marche en montagne et à la visite de sites volcaniques actifs. L'activité volcanique est aléatoire et imprévisible. L'accompagnement par un volcanologue et un guide local ne fait pas diminuer le risque d'événements soudains et imprévisibles. Par la signature du bulletin d'inscription, le participant déclare être pleinement conscient des risques encourus et les accepte en toute connaissance de cause.

Réclamations

Si le voyage n'a pas correspondu à ce qui a été convenu et/ou si vous avez subi un dommage et que ces défauts n'ont pas pu être compensés ou remédiés sur place, vous pouvez vous prévaloir de défaillances et demander un remboursement à l'encontre de l'organisateur. Dans ce cas vous devez le faire par écrit dans les 30 jours suivant votre retour. Vous devez joindre une description détaillée du cas et des pièces justificatives.

Genève est le for juridique exclusif. Le droit suisse est applicable.

